

FOCALISATION ET CIRCONSTANCE
QUE NOUS DIT LA PROSODIE DU FRANÇAIS PARLÉ ?

Résumé

La notion de focus est ici abordée dans une perspective pragmatique, sous l'angle informationnel, énonciatif et discursif. Dans cette optique, le focus est considéré comme l'élément le plus important du message, parce qu'il convoie l'information essentielle et, de ce fait, joue souvent un rôle clé dans l'articulation et la cohésion discursive. A partir de là, notre étude, centrée sur les marqueurs intonosyntaxiques mobilisés pour actualiser cette fonction pragmatique dans le discours, est consacrée au point suivant : le marquage focal des syntagmes circonstanciels en position post-verbale. L'étude, fondée sur une démarche inductive se décompose en 3 volets : (i) analyse phonétique des événements prosodiques, (ii) modélisation phonologique de ces observables, (iii) interprétation symbolique. La dernière phase de ce travail, qui repose sur les notions centrales de *dynamisme communicatif* et *d'échelle focale*, présente, en les commentant, différents principes élémentaires pour l'appariement des formes dans le langage, incontournables à la mise en perspective de l'information.

Abstract

This study will consider the notion of focus in a pragmatic perspective, focussing on information, enunciation and discourse. In this frame of reference, the focus is regarded as the most important element in the message, either because it conveys the main piece of information from an informational or dialogical viewpoint, or because it plays a key role in articulation and discourse cohesion. In this respect, our study, which is based on the intonosyntactic markers that are mobilized to carry out this pragmatic function in the discourse, revolves around the following point : the focal marking of adverbial phrases in post-verbal position. This study, which rests on an inductive protocol, falls into three parts : (i) the phonetic analysis of prosodic events; (ii) the phonological modelling of the evidence; (iii) the symbolical interpretation. The last part of this work, which is founded on the core notions of communicative dynamism and focal scale, presents various elementary principles for the matching of forms in language and which are necessary for placing information into perspective.

Introduction

Outre les fonctions de segmentation et de hiérarchisation des unités attribuées classiquement à la prosodie en français, cette dernière assume un rôle pragmatique central de mise en perspective de l'information. Elle permet notamment de rendre saillantes certaines parties du discours (syntagmes, mots, syllabes) qui se dégagent alors comme des figures sur un fond discursif ; elle est, dans ce contexte, fortement mobilisée pour marquer les unités focalisées. Mais qu'appelle-t-on au juste « focus » ? Quelle définition fonctionnelle en donner et comment caractériser la notion sous l'angle phonétique ? L'objet du présent article est, dans un premier temps, de présenter l'appareillage théorique et le matériel définitoire associé pour aborder le concept. L'opération de focalisation est ensuite illustrée par l'exemple du profilage prosodique des compléments circonstanciels en position post-verbale en français parlé. Après avoir justifié ce choix, nous présentons le corpus d'étude sélectionné pour aborder cette thématique et la méthodologie adoptée pour l'analyse des marqueurs intonatifs de focalisation circonstancielle en français parlé : à partir de la notion *d'espace focal continu*, il s'agit de présenter un algorithme de calcul de seuils focaux et d'en présenter une lecture pragmatique.

1. Marquage linguistique du focus en français parlé

Rappelons d'abord le principe selon lequel il est fondamental de distinguer la notion de *focus* comme catégorie pragmatique de sa matérialisation linguistique ó le domaine prosodique, voire syntaxique, de son expression (Lambrecht 1994, Di Cristo 1999). Pour aborder la notion sous l'angle pragmatique et essayer de cerner le concept sous-jacent de *structure communicative* nous partons, du moins au départ, de la définition qu'en propose Lambrecht (1994). Selon l'auteur, un énoncé est pragmatiquement structuré autour de deux concepts centraux : un élément donné dont on dit quelque chose, accessible par le cotexte discursif ou le contexte situationnel, que l'auteur appelle *topic* et une information nouvelle qu'il dénomme *focus*¹.

1.1. Marquage syntaxique

Selon Lambrecht, trois types fondamentaux de constructions morphosyntaxiques peuvent actualiser la structure informationnelle :

(i) Les constructions à *focus prédicatif*, organisées autour d'un détachement topical gauche (DG) ou droit (DD), dont la fonction discursive de base est d'introduire un référent topical qui n'a pas été encore ratifié dans le

¹ Un élément apporte une information non pas parce qu'il est nouveau mais parce que la relation entre cet élément et le contexte est nouvelle.

discours² (ex. la langue française, elle est compliquée mais elle est drôle) ou de maintenir un référent topical déjà ratifié³ (ex. il est fou, cøtype).

(ii) Les constructions clivées de type 1 (présentatif *cøst*) à **focus argumental**⁴ (øArgument-Focus Cleftsø), qui ont pour fonction de fournir un argument focus pour une proposition ouverte présupposée (*cøst Charlotte qui va partir en Egypte*).

(iii) Les constructions clivées de type 2 (présentatif *il y a, jøai*) à **focus propositionnel** (øSentence-focus Cleftsø), utilisées pour introduire un référent dans le discours ou rapporter un événement inattendu (*jøai la tête qui tourne*).

1.2. Dynamisme communicatif et marquage topologique

Etant donné la thématique de cette communication, nous ne nous attarderons pas sur la raison d'être des détachements topicaux, et nous nous centrerons uniquement sur la partie informative du message, que nous appelons dorénavant *espace focal* ou *zone rhématique* et dont nous proposons une vision continue⁵. Elle est en ce sens associée au concept de **dynamisme communicatif** (Firbas 1964, 1992). On peut supposer en effet que les constituants autour desquels se construit l'information participent à des degrés divers au développement de la communication. Selon cette conception, plus un élément permet à l'information de se propager, plus son degré dans l'échelle du dynamisme communicatif sera élevé⁶, d'où une saillance prosodique plus que probable. La notion de dynamisme communicatif, relationnelle par nature, ne s'établit donc pas uniquement dans l'opposition thème vs. rhème mais également dans les relations établies au sein de la zone rhématique. Ceci nous amène à poser une première distinction entre trois types de segments à l'intérieur de cette zone : le **rhème**, la **parenthèse** et le **focus**. Le rhème correspond à l'information par défaut, la parenthèse à un arrière plan discursif, quant au focus, il représente l'élément le plus essentiel sur le plan de la structure communicative (soit parce qu'il est porteur de l'information clé, soit parce qu'il semble nécessaire à l'énonciateur d'insister sur cet élément du discours). Autrement dit, si l'on part du principe que le message véhicule des informations, mais également des instructions pour traiter ces informations (Valduvi 1994), un constituant essentiel sous l'angle pragmatique n'a pas comme seul et unique rôle de convoier l'information nouvelle, inconnue de son interlocuteur, permettant d'enrichir ses connaissances et de stabiliser le terrain commun. L'opération de focalisation peut également être une ressource mobilisée par l'énonciateur pour modifier le point de vue de son co-énonciateur et, le cas échéant, infléchir ses croyances (Morel & Danon-Boileau 1998). En conséquence, outre le plan purement informatif, vient se greffer une dimension subjective associée à la mise en valeur de certains éléments en raison de la charge émotive et expressive qu'ils suscitent chez les sujets parlants⁷. Nous considérons par ailleurs qu'il existe un **marquage topologique** de la visée communicative. Un tel marquage répond à un **principe de progression** : il s'agit, en français en tous cas, de clore l'énoncé par le constituant qui véhicule l'information la plus essentielle à communiquer pour le locuteur. Il s'agit là, bien sûr, d'un principe par défaut et nous verrons qu'il existe d'autres ressources pour la mise en perspective de l'information (*infra*, § 2.2).

1.3. Marquage prosodique

Sous l'angle prosodique, la focalisation d'une unité, dit-on, se manifeste par un accent d'intensité et de hauteur mélodique sur la première syllabe à attaque consonantique de l'unité à focaliser (Lacheret-Dujour et Beaugendre 1999). Par exemple, suite à la question *qu'est-ce que tu as offert à ta grand-mère, une broche ou un foulard ?* le focus de la réponse sera marqué par un accent initial (caractères gras) : *cøst un **foulard** que jøai offert à ma grand-mère*. Or, des travaux récents en psycho-acoustique, ont montré que le marquage focal était souvent déclencheur de stratégies holistiques entraînant une modification globale du contour intonatif porté par l'unité focalisée (Brichet & Aubergé 2003). Ce phénomène peut donc entraîner également une déformation de la syllabe terminale, systématiquement marquée par un allongement syllabique notable et ou un rehaussement de la ligne mélodique. Ainsi, dans l'énoncé : *tu le sais bien la **sorcière** vole avec un balai*, qui répond à la question : *qui vole avec un balai, la sorcière ou la princesse ?* la saillance particulière de la syllabe terminale du mot *sorcière* constitue bien l'indice acoustique majeur de la focalisation : cumulant les fonctions, elle indique à la fois le point informatif clé du message et la modalité d'évidence associée à son marquage.

² Cøst-à-dire dont le rôle topical à l'intérieur de la proposition n'est pas encore établi.

³ Pour une analyse plus complète des constructions à détachement, voir Lambrecht (1998) et plus particulièrement la présentation du **principe d'ordonnement iconique** : « alors que l'occurrence prépropositionnelle signale l'annonce d'une relation entre le référent et la proposition, l'occurrence postpropositionnelle signale la continuation d'une relation déjà établie » (40).

⁴ Couramment désigné **focus contrastif**. L'élément focalisé est défini ici comme le seul dans une classe paradigmatique d'arguments ou de circonstants ouverte par le prédicat à valider la relation définie dans le rhème (Morel & Danon-Boileau 1998).

⁵ Cøst ici que nous nous écartons radicalement de Lambrecht qui ne reconnaît pas de degré focal.

⁶ Voir aussi la notion d'échelle focale chez Sperber & Wilson (1986).

⁷ Voir les notions *d'actes illocutoires et perlocutoires*.

Pour bien faire saisir à notre lecteur la plasticité syllabique associée au marquage focale, situons-nous dans le contexte de l'énoncé assertif. Du point de vue de l'intonation globale, un tel énoncé est marqué par une ligne de déclinaison ou *downdrift*⁸. Sur cette intonation globale, peuvent venir se greffer des proéminences accentuelles locales dont on peut supposer que les hauteurs qui les marquent s'abaissent successivement en suivant naturellement le phénomène général de *downdrift*⁹.

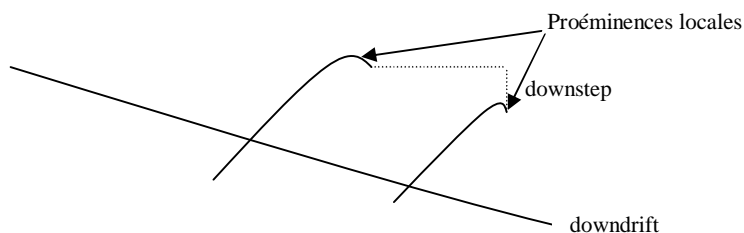


Figure 1. La prosodie de l'énoncé assertif

Si l'on zoom sur les proéminences locales génératrices de la perception d'un focus et étant donné la déformabilité globale potentielle de l'unité à focaliser, nous pouvons prédire cinq patrons focaux :

- Le premier correspond classiquement à ce que l'on trouve dans la littérature : l'accent focal frappe la première syllabe à attaque consonantique ; il est alors marqué par un rehaussement mélodique et intensif (ex. *le professeur d'anglais qui nous a punis*).
- Dans le second, si la première syllabe peut constituer le point d'amorçage du focus, ce n'est pas un passage obligé et c'est d'abord la syllabe terminale, modifiée par un allongement significatif, avec ou sans altération de l'enveloppe fréquentielle, qui constitue l'indice majeur de l'opération de focalisation (ex. *c'est un progrès exemplaire*).
- Pour le troisième patron, la fréquence fondamentale (f0) terminale notablement rehaussée porte les traces de la focalisation à part entière (ex. *elle est hyper sympa*).
- Le quatrième type convoque simultanément des modifications de durée et de f0 sur la syllabe finale pour se réaliser (ex. *c'est la sorcière qui vole avec un balai*).
- Enfin, le dernier patron¹⁰ est associé à une modification globale de la ligne mélodique du lexème focalisé (rehaussement mélodique sur la première syllabe puis abaissement progressif toujours au dessus de la ligne de base¹¹), la première syllabe étant marquée en outre par un allongement significatif (*c'était vraiment super*).

Ceci n'est bien sûr qu'un premier débroussaillage des indices acoustiques de focalisation en français, qui a pour objectif de montrer que le marquage prosodique du focus dans cette langue correspond à une opération complexe qui ne se laisse pas réduire à une et une seule stratégie accentuelle, telle qu'on la décrit classiquement dans la littérature. Nous verrons en *infra*, § 4.3, qu'il est aussi nécessaire de tenir compte des rapports syntagmatiques qu'entretiennent les groupes accentuels.

2. Focalisation et circonstance

Pour illustrer le marquage prosodique du focus en français parlé, nous nous sommes centrée sur le traitement des compléments circonstanciels, catégorie linguistique extrêmement hétérogène et difficilement définissable (Leeman 1998). Dans l'état actuel des choses, en effet, la notion de circonstance débouche sur un consensus des grammairiens bien insatisfaisant : « un circonstant est un constituant satellite du verbe qui ne remplit aucune des fonctions sujet, attribut, complément essentiel, direct ou indirect » (Guimier 1993, 15). Cette approche du concept par sa fonction syntaxique atteste en définitive de sa résistance à toute tentative de définition, à ce niveau d'analyse en tous cas : un tel angle d'attaque amène à traiter la classe des circonstants comme une classe résiduelle qui accueille le reliquat des constituants que l'on n'a pas pu placer ailleurs. Aborder la notion sous l'angle cognitif et pragmatique d'une part, au regard de son marquage intonatif d'autre part, permet en revanche de saisir son rôle essentiel dans la matérialisation linguistique de la structure communicative.

⁸ Conséquence acoustique de la tendance que connaît la fréquence fondamentale à décroître lentement du début à la fin d'une production.

⁹ Le downstep correspond à un abaissement local entre deux proéminences accentuelles successives.

¹⁰ De plus en plus présent dans le phonostyle contemporain.

¹¹ Correspondant à la f0 moyenne du locuteur.

2.1. Les circonstants comme matériel de test

Sous l'angle pragmatique, les circonstants, loin d'être des compléments qui gravitent de manière accessoire autour du noyau verbal, posent des repères stables qui permettent au locuteur-auditeur de circuler dans le discours. A cet égard, différentes études soulignent les fonctions communicatives centrales qu'ils assument en termes de cadrage discursif et d'ouverture d'espace mental (voir plus particulièrement Rémi-Giraud et Roman 1998 éd.). Ils répondent ainsi à un *principe* général de *coopération* (Grice 1975), ou encore de *pertinence* (Sperber & Wilson 1986), leur présence dans le discours et le rôle de repère qu'ils y jouent permettant de réduire le coût cognitif nécessaire à sa compréhension. Dans ce contexte, si l'on compare le degré de dynamisme communicatif du noyau verbal et du circonstant, nombreuses sont les occurrences où le verbe ne sert que de transition pour introduire l'information principale, i.e. le focus (*ex. j'ai grandi dans l'insouciance*). Illustrons ce point par le test de la suppression avec l'exemple suivant :

*Nuon Chea, l'ancien bras droit de Pol Pot, se déplace à l'aide d'une canne, souffre de problèmes cardiaques, quitte son domicile pour des contrôles médicaux en Thaïlande uniquement, ce qui a été encore le cas voilà trois semaines*¹².

L'effacement des circonstants conduit à un énoncé vide de sens :

Nuon Chea, l'ancien bras droit de Pol Pot, se déplace, souffre de problèmes cardiaques, quitte son domicile, ce qui a été encore le cas.

Le caractère accessoire des circonstants ne relève donc certainement pas du niveau énonciatif. D'aucun répondront que si cette caractéristique ne concerne pas ce niveau d'analyse, elle permet de définir leur statut syntaxique. Au niveau syntaxique, en effet, ces constituants, extraprédicatifs par nature, s'opposent aux compléments essentiels intraprédicatifs. D'autres proposent de nuancer le propos en distinguant deux types de compléments circonstanciels : les compléments intra- et extraprédicatifs (LeGoffic 1993). Mais même dans ce type d'approche, le caractère naturellement accessoire du circonstant n'est pas remis en question. En fait, les exemples sont suffisamment nombreux pour ne pas se rendre à l'évidence : la présence d'un complément circonstanciel *a priori* facultatif peut modifier la valeur sémantique d'un prédicat verbal (*ex. Marie met sa robe, Marie met sa robe dans la salle de bain*), voire entraîner une phrase agrammaticale (*ex. Marie met sa voiture dans le garage, *Marie met sa voiture*). Bref, certains constituants dits circonstanciels peuvent être effacés mais pas tous. Cette interaction étroite entre le statut syntaxique d'un groupe et la sémantique verbale illustre l'utopie d'une approche endocentrée de la syntaxe. Il apparaît donc nécessaire, pour la caractérisation linguistique de tels constituants, de revisiter l'analyse traditionnelle qui repose sur une vision tripartite de la phrase verbale (noyau verbal, argument(s) et satellite(s)) et de raisonner plutôt en termes de constructions verbales (Goldberg 1995), en faisant émerger des paradigmes de verbes qui ne peuvent pas avoir une indétermination du complément. En ces termes, l'opposition entre compléments nucléaires et accessoires ne devient plus pertinente, il semble plus plausible de poser comme hypothèse que certains compléments, y compris circonstanciels, sont plus ou moins sélectionnés ou appelés par un verbe, c'est-à-dire régis par lui, parce qu'ils entrent à part entière dans la définition sémantique du verbe. Pour conclure, certes on a bien là deux niveaux de structuration distincts : le premier, de nature pragmatique, lié à la mise en place de la structure communicative, le second, syntactico-sémantique associé à la structure prédicative, mais il n'en reste pas moins que les recouvrements sont fréquents. Nous verrons ainsi que le profilage intonosyntaxique de l'espace rhématique ne peut pas se faire indépendamment de certaines contraintes de sémantique verbale et de linéarisation syntaxique.

2.2. Les marqueurs de focalisation circonstancielle

Dans des énoncés courts, répondant à des questions partielles, le clivage constitue la ressource élémentaire en français pour introduire le focus¹³, son utilisation devient, en revanche, beaucoup plus contrainte dans des énoncés longs où les pressions contextuelles sont fréquentes. Illustrons ce point par les enchaînements propositionnels suivants : (i) *je suis allé au cinéma avant hier, je n'y retourne pas aujourd'hui*, (ii) *je suis allé au cinéma avant-hier, j'ai vu un film bouleversant*, les constructions : *c'est avant-hier que je suis allé au cinéma* et *c'est au cinéma que je suis allé avant hier* ne sont guère envisageables. Et pourtant, il y a bien là gradation de l'information : si, à la lecture des propositions qui suivent, on peut considérer dans l'exemple (i) que le degré de dynamisme communicatif associé au localisateur temporel est plus important que dans (ii), c'est l'inverse pour le second exemple. Quelle(s) ressource(s) utiliser alors pour exprimer ces variations de dynamisme communicatif ? Première hypothèse : étant donné les indices topologiques présentées en *supra*, 1.1, on peut supposer qu'un locuteur sera naturellement amené à appliquer un principe de progression qui, pour rappel, consiste toujours à commencer par le groupe le moins informatif pour finir par le groupe le plus informatif. Ce principe, validé par les constructions prototypiques <thème-rhème>, agirait également comme principe organisateur au sein de la

¹² Où les syntagmes circonstanciels sont en gras dans le texte.

¹³ Voir notamment la notion de *focus argumental* - ou *focus contrastif* - posée en *supra*, § 1.1.

zone rhématique. Il s'agit donc de l'exploiter judicieusement les ressources topologiques en contraignant l'ordre d'apparition des éléments dans la fenêtre discursive. Ainsi, dans l'exemple (i), nous savons, en vertu de la proposition qui suit, que le localisateur temporel actualise la fonction pragmatique de focus. En revanche, un tel principe n'est pas mis en pratique dans (ii) où le focus *au cinéma*, n'est pas terminal de proposition. En conséquence, si l'on s'en tient uniquement à l'analyse de la couche verbale, nous sommes très vite confrontés à une certaine indétermination des structures. Dans ce contexte, la prosodie prend le relais pour exprimer ce qui ne peut pas être codé par la syntaxe (cf. *supra*, figure 1). Nous verrons en *infra*, § 4.3 que le marquage prosodique ne se limite pas au seul jeu des proéminences accentuelles, il implique également des ruptures intonatives de degré variable dans l'enchaînement syntagmatique des unités.

3. Une étude sur corpus

Cette section a pour objet de présenter en le justifiant le matériel d'observation et le type syntactico-sémantique des circonstants sélectionnés pour l'étude.

3.1. Présentation du corpus

Notre travail repose sur l'analyse d'extraits d'interviews réalisées en studio d'enregistrement chez Radio France Internationale entre 1998 et 1999, correspondant à des récits de vie ou à des récits thématiques (ex. la condition de la femme au Pakistan, la féminisation des mots en France). Les séquences ont d'abord été captées numériquement sous PC (logiciel Digital Audio Copy). Les propos de chaque interlocuteur (interviewer/interviewé) ensuite ont été transcrits graphiquement, afin de disposer de l'ensemble des éléments constitutifs de la thématique centrale du débat, mais seuls les sujets interviewés ont donné lieu à une étude prosodique. Au total, le traitement intonatif repose sur un peu plus de deux heures d'enregistrement, 5 locuteurs hommes, 5 locuteurs femmes, soit environ 10 minutes de parole par sujet, analysés avec les logiciels WinPitch (Martin 1996) et Analor (Lacheret & Victorri 2002).

3.2. Type et position des circonstants sélectionnés pour l'étude

Les constituants qui font l'objet de cette étude ont été sélectionnés d'abord à partir de critères sémantiques : tout syntagme porteur d'informations sur les propriétés du procès (quantité, qualité-manière), les actants secondaires (instrument, accompagnant, bénéficiaire), les relations logiques (cause, but, condition, conséquence), enfin le repérage spatio-temporel du procès, est considéré comme une cible potentielle. Cela ne préjuge en rien de son caractère accessoire ou obligatoire du point de vue de la bonne formation syntaxique associée à la complétude du noyau verbal.

Au Brésil, je militais de façon active
La vanille ça ne pourra jamais marcher au Japon
Une ambition qui commença à se cristalliser dans l'idée d'écrire
On n'est pas sur terre pour être heureux

Sous l'angle morphosyntaxique, étant donné la problématique abordée (mode de construction de la zone rhématique et marquage de leur statut pragmatique au sein de cette zone), nous nous sommes fondée exclusivement sur l'étude des syntagmes nominaux postposés au noyau verbal. L'analyse est centrée sur deux types de contextes :

- Dans les contextes monocibles, le noyau verbal est suivi d'un seul complément, de nature circonstancielle (ex. *un homme ne voudra pas que sa femme aille travailler à l'extérieur*).
- Les contextes multicibles représentent les occurrences où la fonction générique de complément verbal est instanciée par plusieurs syntagmes, que cette fonction soit représentée par une chaîne circonstancielle (ex. *j'ai travaillé comme médecin de campagne à un endroit qui s'appelait Olkalo juste au sud de l'équateur*) ou par la présence simultanée d'arguments et de circonstants (ex. *j'ai été amenée à suivre pendant une année dans la presse le progrès de la féminisation*).

Concernant les chaînes circonstancielle, nous distinguons à nouveau plusieurs types d'occurrences :

- Les premiers désignent des syntagmes qui se décomposent en plusieurs groupes accentuels syntaxiquement autonomes mais sémantiquement liés puisqu'ils actualisent le même trait sémantique dans une relation partie-tout (ex. *j'ai fait mes études à Janson de Sailly à Paris*, où *à Janson de Sailly* et *à Paris* forment deux groupes accentuels) ; nous sommes donc là face à des contextes de spécification sémantique.
- Dans les seconds, l'autonomie est également sémantique, les valeurs circonstancielle actualisées par les différents syntagmes ne se recoupent pas (ex. *je suis restée là 14 ans*).

- Enfin, les structures énumératives \acute{o} ou structures de liste paradigmatique \acute{o} exploitent le même site syntaxique pour construire l'information (ex. *cette explosion va se développer en France, Italie, Portugal par exemple*).

4. Analyse des données

Le modèle que nous proposons pour aborder la structure prosodique des énoncés oraux et en proposer une lecture pragmatique, s'inscrit dans les approches morphologiques hiérarchiques de l'intonation. Un tel traitement suppose de voir le continuum prosodique comme une entité structurée autour de points intonatifs clés, descriptibles au plan formel en termes de contours et interprétables sous l'angle fonctionnel comme des morphèmes intonatifs, ou intonèmes, c'est-à-dire des objets qui se laissent décrire à la fois par leurs caractéristiques objectives signifiantes et leur contenu interprétatif. L'approche est hiérarchique, dans la mesure où l'intonation est supposée recevoir des niveaux de traitement sémantico-pragmatique l'information nécessaire à son interprétation. Selon cette optique, les patrons intonatifs ne peuvent pas être considérés comme des éléments stables, déterminés syntaxiquement une bonne fois pour toute, mais sont vus comme des entités dynamiques qui ont une certaine part d'indétermination (par rapport aux contraintes syntaxiques de base)¹⁴ et se structurent en fonction des relations sémantico-pragmatiques dans lesquelles elles entrent. De ce cadre théorique découle notre stratégie de traitement : pour mettre au jour le rôle fonctionnel de l'intonation, en particulier comme indicateur de focalisation, nous nous fondons sur une méthode inductive qui se décompose en trois volets appelés respectivement *concret*, *représentationnel* et *interprétatif*. Le premier concerne la matérialité des faits prosodiques tels qu'ils sont observés dans le signal de parole ; le second est dédié à la représentation phonologique formelle de ces observables ; dans le troisième, nous nous intéressons aux fonctions pragmatiques que servent les patrons prosodiques dans le langage.

4.1. Analyse phonétique

La méthode de segmentation et d'étiquetage prosodique utilisée repose sur l'hypothèse qu'il est possible d'isoler du signal de parole, sur les bases de critères perceptifs, des contours prosodiques prototypiques, continus en temps et en fréquence, dont la valeur est en premier lieu démarcative. En d'autres termes, certains contours types servent de point d'ancrage à l'auditeur pour détecter des prééminences accentuelles terminales de mots et segmenter ainsi le continuum sonore en groupes accentuels successifs. L'instrumentation opère en deux temps : après une analyse acoustique des paramètres prosodiques sous WinPitch, les données sont envoyées au système de représentation et de segmentation ANALOR¹⁵, qui en donne la représentation logarithmique suivante :

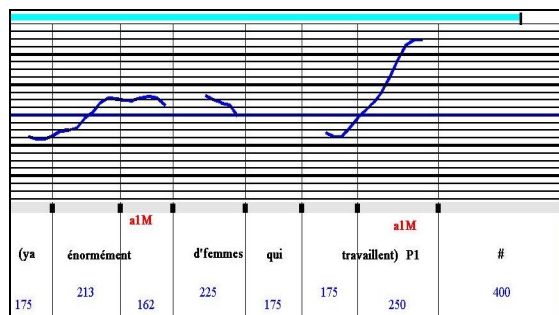


Figure 2. Représentation des variations mélodiques

A partir de cette représentation, une matrice de traits est construite manuellement codant les informations jugées nécessaires et suffisantes pour le traitement phonologique et son interprétation symbolique.

¹⁴ Par exemple le marquage prosodique d'une relation de dépendance syntaxique par un processus d' conclusion intonative.

¹⁵ Pour une présentation détaillée de ces deux logiciels, voir Lacheret-Dujour (2003b).

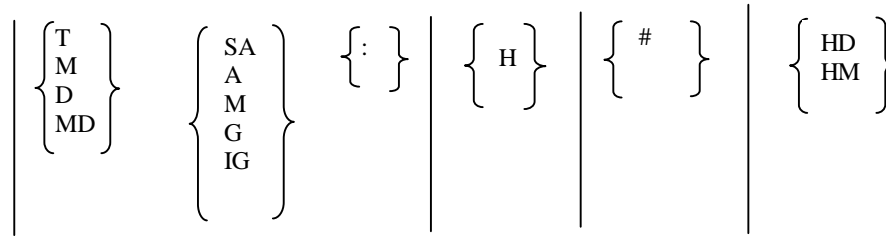


Figure 3. Matrice de traits associés aux contours terminaux

où de gauche à droite, sont indiqués :

- Les caractéristiques prosodiques d'un contour relatives à sa direction (montant, descendant, dynamique ou statique $\neq T\emptyset$).
- Le niveau intonatif traversé par un contour (de suraigu à infragave)¹⁶.
- Le caractère allongé ou non d'un contour, l'allongement d'une syllabe terminale de groupe étant calculé de manière relative, par rapport à la syllabe finale du groupe qui précède¹⁷.
- L'environnement droit du contour, le cas échéant : *eu*h préposé à une pause (Hésitation), pause (silence ou inspiration), *eu*h postposé porteur d'un contour descendant ou montant.

En sortie du traitement phonétique, l'ensemble du corpus est découpé en une succession de groupes accentuels. A chaque groupe est adjoint une balise phonétique codant les caractéristiques acoustiques de son contour terminal (type de contour, registre, allongement, hésitation, pause).

(bien entendu)_(aIM,SA) (un homme ne voudra pas)_(aIT,A) (qu'øsa femme)_(aID,A,:) (aille travailler à l'extérieur)_(aIM,SA)

4.2. Modélisation phonologique

L'hypothèse dont se réclame ce travail consiste à considérer que si les proéminences accentuelles terminales permettent à l'auditeur de segmenter le continuum sonore en groupes accentuels successifs, elles sont également utilisées pour estimer les relations de liage et d'inclusion ou, au contraire de rupture et d'autonomie qui unissent les groupes en présence. C'est en définitive la conjonction de ces deux indices qui permettra de statuer sur la saillance perceptive des unités. Pour préciser le second point, dans l'activité de décodage prosodique, une fois le repérage des groupes accentuels effectué ; deux instructions perceptives antagonistes peuvent être activées lors du traitement intonatif de deux groupes contigus : la rupture ou l'emboîtement de ces groupes. En outre, différents degrés peuvent être détectés dans les relations établies. Ces dernières sont donc à la fois qualitatives et quantitatives. Pour rendre compte de ces phénomènes et faire avec l'ambiguïté structurale susceptible de leur être associée, nous avons opté pour une modélisation formelle en termes de principes phonologiques autonomes¹⁸. En pratique, nous sommes partie du cadre fédérateur proposé par la Théorie de l'Optimalité (Prince & Smolensky 1993) qui stipule que les formes de surface émergentes (en l'occurrence ici : formes liées ou disjointes) constituent l'aboutissement d'un processus complexe de satisfactions et de violations mutuelles de contraintes parfois antagonistes et agencées hiérarchiquement, la hiérarchie des contraintes permettant de sélectionner le bon candidat (voir Di Cristo 2000 pour une présentation). Si cette théorie a été développée dans le cadre de la génération, elle ouvre des perspectives très riches pour l'analyse interprétative de l'intonation. En parole spontanée, en effet, où la parole se fait et se défait sans cesse, les marqueurs phonétiques sont parfois ambigus. Ainsi, la pause entre deux unités prosodiques peut être interprétée comme la marque d'une rupture, le locuteur prenant le temps de souffler avant d'amorcer une nouvelle unité, voire un nouveau cycle discursif. Elle peut également être liée à la planification du message et aux problèmes de mise en mots, elle est alors la trace d'un encodage énonciatif particulier et du rythme de conceptualisation à l'œuvre dans le processus d'énonciation. Dans le second cas de figure, la pause ne doit plus être traitée comme un marqueur de disjonction mais bien au contraire comme le reflet d'une inclusion intonative. Voilà qui a ancré le second volet de l'étude : il s'est agi de fixer une hiérarchie de principes afin de faire face aux contextes d'instructions antagonistes et de sélectionner les candidats optimaux (groupes liés ou disjointes). Nous ne rentrerons pas dans le détail de l'analyse (pour une présentation exhaustive, voir Lacheret-Dujour 2003), et nous nous contenterons d'un exemple : une

¹⁶ Ces niveaux sont calculés de manière relative par rapport à la fréquence moyenne du locuteur.

¹⁷ Si les accents finals de groupes émergent par contraste avec les syllabes internes, les proéminences terminales sont perçues aussi et surtout de manière relative, dans les rapports syntagmatiques qu'elles entretiennent les unes avec les autres.

¹⁸ Dont la nature est fixée indépendamment des contraintes syntactico-sémantiques et pragmatiques qui pourraient les sous-tendre.

pause précédée et ou suivie d'un *eah* d'hésitation n'est pas interprétée comme une rupture mais comme une pause continuative. Une fois ces conflits résolus et nos principes posés, 4 configurations intonatives types peuvent être identifiées pour nos circonstants :

(i) Il y a une rupture de premier niveau (R1 : détachement maximal) si et seulement si le syntagme circonstanciel fait l'objet d'un groupe accentuel autonome et si les 4 conditions suivantes sont réunies :

- Une pause est identifiée (blanc entre deux portions de f0) d'au moins 300 millisecondes avant et après le groupe accentuel.
- L'amplitude du geste terminal, définie comme la différence de hauteur entre le dernier extremum de f0 et la moyenne de f0 sur toute la portion du signal qui précède la pause, dépasse un seuil de l'ordre de 4 demi-tons (dt).
- Une réinitialisation mélodique, définie comme la différence de hauteur entre le dernier extremum de f0 précédant la pause et la première valeur de f0 suivant la pause et dépassant un seuil de l'ordre de 3 dt, est détectée.
- Il n'y a pas de *eah* d'hésitation à proximité immédiate de la pause.

Soit la configuration suivante :

et j'ai vécu avec mon frère jumeau et ma sœur dans une ambiance où le livre était sacré _{R1} et où le travail était la moindre des choses _{R1} nous sommes venus en France, j'avais 10 ans.

où le syntagme en gras fait l'objet d'un détachement maximal.

(ii) Si ces 4 conditions ne sont pas réunies, il y a une rupture de second niveau (R2 : détachement intermédiaire) si le groupe circonstanciel fait toujours l'objet d'une accentuation autonome et si au moins une des conditions est présente, l'allongement terminal pouvant également être un indice de rupture.

et j'ai vécu _{R2} avec mon frère jumeau et ma sœur _{R2} dans une ambiance où le livre était sacré et où le travail était la moindre des choses, nous sommes venus en France, j'avais 10 ans.

(iii) Les contextes d'intégration intonative sont les suivants :

- Le groupe circonstanciel est terminal d'un groupe accentuel articulé autour de plusieurs groupes syntaxiques (I1)

J'ai vécu 3 années au Chili_{I1}

- Le groupe circonstanciel est en position médiane d'un groupe accentuel (I2)

J'ai vécu 3 années_{I2} au Chili

4.3. Interprétation pragmatique : calcul des seuils focaux

La lecture fonctionnelle du modèle prosodique ci-dessus décrit s'inscrit dans un cadre d'interprétation scénique des patrons prosodiques, associé à une perspective constructiviste et située de l'espace langagier : l'activité de langage est vue comme la construction devant un auditoire d'une représentation d'une certaine réalité et selon un certain éclairage, qu'on peut nommer, à l'instar de Grize (1990), *schématisation discursive*. De ce point de vue, la chaîne intonosyntaxique, ajoutée aux connaissances que possède l'interlocuteur sur le contexte, conduisent à l'émergence d'une image relativement précise et, on peut le supposer, aussi proche de celle que le locuteur souhaite communiquer. L'acte d'énonciation de base serait donc constitué d'au moins deux éléments : la description d'une scène et la donnée d'un point de vue sur cette scène (Victorri et Fuchs 1996). Dans cette conception de l'interlocution, le profilage prosodique des circonstants participe à la construction de la scène verbale, il permet également d'en modifier le point de vue. En pratique donc, cette section a pour objet d'illustrer, à travers les patrons prosodiques portés par les syntagmes circonstanciels, une des caractéristiques essentielles du langage : la mise en perspective de l'information. Nous montrons comment les variations de prééminence accentuelle et les constructions par intégration ou rupture intonative constituent des ressources fondamentales pour jouer sur la saillance discursive des unités et indiquer la manière dont s'organise et se décompose la zone rhématique en termes de thème, focus et parenthèse. En proposant une analyse scénique de la géométrie intonative et des fonctions pragmatiques associées, nous formulons l'hypothèse que la saillance prosodique, inversement proportionnelle à la saillance cognitive (degré de présence d'un concept dans la représentation mentale d'un sujet), revêt une fonction déictique essentielle en pointant sur les unités clés du discours. Elle met en place des centres d'attention perceptive et permet ainsi au co-énonciateur de se les approprier. Ce **principe d'accessibilité cognitive** auquel répond la prosodie conduit en définitive à réduire le temps d'accès à l'information nécessaire à la construction de la scène verbale. Pour calculer la saillance relative des unités constitutives de la zone rhématique sur les bases de ces indices accentuels, trois jeux de règles ont été

développés. Le premier, fondé sur l'observation des variations mélodiques (choix dans un paradigme de hauteurs intonatives), conduit à fixer précisément une cible au sein de cet espace dans trois sous-ensembles distincts : une zone focale, une zone rhématique et une zone parenthétique. Les deux autres, articulés autour des relations syntagmatiques contractées entre les unités (relations de liage ou de rupture), sont déclenchés pour établir différents degrés de focalisation et de parenthésage discursif.

Sous l'angle paradigmatique d'abord, nous proposons une interprétation iconique des variations mélodiques fondée sur un **principe de quantité** (Givon 1995). Selon ce dernier, une information jugée essentielle par le locuteur sollicite un codage linguistique dense. Sur le plan prosodique, ce marquage se réalise par des prééminences accentuelles dominantes actualisées par des gestes intonatifs amples, montants dans les niveaux aigu, voire suraigu. L'hypothèse qui fonde cet angle d'attaque consiste à considérer que de tels patrons révèlent une tension articulaire, processus physiologique complexe, qui ne peut pas être mobilisé pour la mise en place d'un arrière-plan discursif¹⁹. En conséquence, au niveau intonatif traversé par un contour terminal de groupe est associé un degré de saillance discursive particulier.

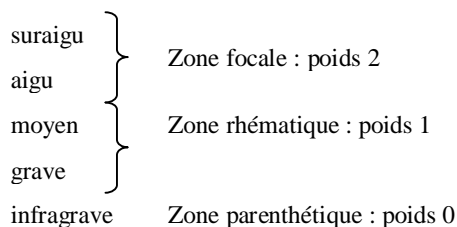


Figure 4. Calcul des seuils focaux

Concernant le volet syntagmatique, revenons dans un premier temps sur l'opposition monocible vs. multicible. Lorsqu'un circonstant est seul à venir saturer la fonction de complément, nous émettons l'hypothèse que ce dernier peut aisément glisser du statut de rhème à celui de focus, en revanche le parenthésage circonstanciel est impossible. Autrement dit, c'est seulement la multiplication des unités dans la chaîne (contexte multicible) qui permettra à un constituant circonstanciel d'acquiescer ce statut de parenthèse. Ainsi, plus les groupes intonatifs gravitant autour du noyau verbal sont nombreux, plus les constructions d'arrière-plans discursifs sont envisageables. Soit les exemples suivants :

C'est un vieux garçon, il vit avec sa mère
C'est un vieux garçon, il vit avec sa mère dans un appartement poussiéreux et plein de chats

la parenthèse terminale actualisant le circonstant dans la première occurrence ne peut pas être produite. En conséquence, le trait [+infrgrave] dans ce type de contexte sera toujours interprété comme un marqueur de déclinaison et le circonstant est considéré comme un rhème. Ce n'est pas le cas dans le second exemple, où une intonation d'incise peut être associée au constituant *avec sa mère*.

Soit les occurrences suivantes :

<i>un homme ne voudra pas que sa femme aille travailler à l'extérieur</i>	[+SA] : pds2 →	[+Foc]
<i>j'ai décidé de m'installer à mon compte</i>	[+A] : pds2 →	[+Foc]
<i>je suis venue m'installer fin 50</i>	[IG][+mono] : pds1 →	[+RH]
<i>qui commençait déjà à se cristalliser dans l'idée d'écrire et de chercher</i>	[IG] : pds 0 →	[+PAR]

Ensuite, l'exploitation des relations syntagmatiques (détachement vs. intégration) va nous permettre d'opposer deux types de saillance : étroite et diffuse, opposition qui n'est pas sans rappeler la distinction posée par Ladd (1991) entre *focus étroit* et *focus large* et que nous redéfinissons de la façon suivante : un focus (informationnel) est large quand il porte sur une suite de syntagmes, il est étroit lorsqu'il démarque un seul syntagme, voire un seul item lexical. L'opération de focalisation étroite peut alors être vue comme l'application iconique du principe de pertinence posé par Sperber et Wilson (1986), puisqu'il s'agit là d'attirer immédiatement l'attention du locuteur sur la partie la plus essentielle du message, c'est-à-dire celle qui contribue le plus à l'élargissement de

¹⁹ Ce point illustre la notion de *contour prosodique prototypique continu en temps et en fréquence* présentée en supra, § 4.1 et plaide en faveur d'une approche globale par contours et non locale, fondée sur une analyse tonale de l'intonation. Autrement dit, l'essentiel de l'information prosodique réside dans le mouvement général d'un contour et dans sa forme.

l'environnement cognitif mutuel »²⁰. Appliqué à notre propos : soit la cible circonstancielle fait l'objet d'un groupe accentuel autonome, ce qui permet d'isoler le noyau focal du reste du discours, soit le groupe accentuel en cours de traitement regroupe plusieurs syntagmes dont un seul est accentué, ce qui rend la zone focale plus floue. De la même manière, plus une opération de parenthésage (dans les niveaux grave et infragave) est associée à une rupture intonative forte, plus elle est marquée. La prise en compte de ces configurations syntagmatiques nous amène à moduler les poids de la façon suivante :

- Lorsqu'une cible circonstancielle est interne de groupe accentuel, l'absence d'accent est interprétée comme la marque d'un degré de dynamisme communicatif moindre, soit deux niveaux de rhème.
- Si un syntagme circonstanciel focalisé est isolé dans un seul groupe accentuel, son poids de départ est augmenté. L'augmentation du poids est d'autant plus forte que la rupture intonative est importante, cette rupture amplifiant l'isolement de la cible est donc l'opération pragmatique associée (+2 pour les ruptures de type R1, +1 pour celles de type R2). Pour les parenthèses, l'opération inverse est effectuée : -1 pour les ruptures de type R2, -2 pour les ruptures de type R1.

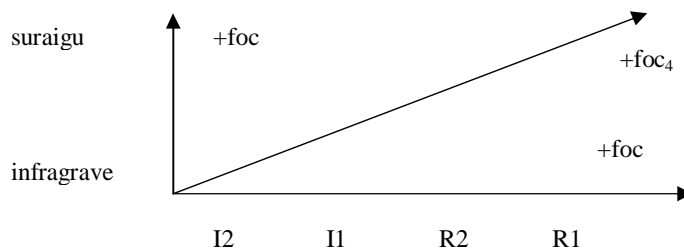


Figure 5. Interprétation fonctionnelle de la géométrie intonative : paradigmes intonatifs et configurations syntagmatiques

A l'issue de ce travail, nous avons tous les éléments pour construire notre échelle focale :

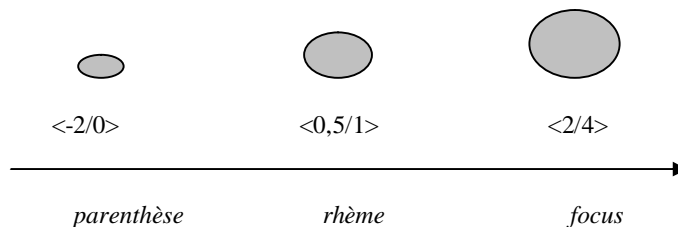


Figure 6. Echelle focale

5. Interprétation de la géométrie intonative

Cette section a pour objet de montrer que la multiplicité des configurations intonosyntaxiques rencontrées peut être ramenée à un jeu réduit de principes cognitivement irréductibles : produire des *bonnes formes* au sens de la théorie de la Gestalt, en l'occurrence des formes facilement interprétables (voir le principe de pertinence discuté en *supra*).

5.1. Principes appliqués

L'analyse holistique que nous proposons de la zone rhématique conduit à poser deux principes génériques de construction que l'on peut caractériser en termes de *fenêtrages d'attention*²¹ variables : un **principe de symétrie maximale** et un **principe d'alternance**. L'application du premier est dédiée à des structures bien précises, les structures de liste paradigmatique, ce qui explique sa faible activation. En pratique, il est marqué par la production de gestes parfaitement symétriques, qu'il s'agisse de la direction des contours, de leur ambitus ou de leur durée. L'application du principe est rompue à l'issue du groupe terminal de la structure, ce qui permet d'en indiquer la frontière (voir l'exemple : *cette explosion va se développer en France, Italie, Portugal par exemple*

²⁰ Voir aussi Di Cristo (1999) pour une présentation.

²¹ Voir Talmy (2000, 177) : tandis que certains aspects sont systématiquement sélectionnés pour construire la scène dans son ensemble, d'autres ne sont pas mentionnés, ou le sont en toile de fond.

mentionné en *supra*, § 3.2). La mise en œuvre du second correspond à un mode de production régulier faisant alterner forme faible et forte²², qui se décline en deux sous principes :

(i) Un principe d'alternance à dominance droite gauche (PAD), le dernier constituant de la chaîne étant prosodiquement le plus saillant :

(elles sont imprégnées) (dans sa mémoire)_{FOC1} (à tout jamais)_{FOC3}

Ici, prosodie et syntaxe sont parfaitement isomorphes : sont appliqués respectivement les principes de quantité et de progression.

(ii) Un principe d'alternance à dominance gauche-droite (PAG), l'effet de saillance prosodique diminuant au fur et à mesure de la perception des cibles accentuelles terminales :

(je suis arrivée) (alors la première fois en 49)_{FOC3} (juste par hasard)_{FOC2}

Ce principe est notamment appliqué pour la production de parenthèses terminales :

(je suis née) (à Cannes)_{FOC2} (pendant la guerre)_{PAR3}

Soit les représentations géométriques suivantes :



Figure 7. Principe de symétrie maximale



Figure 8. Principe d'alternance à dominance droite-gauche



Figure 9. Principe d'alternance à dominance gauche-droite

5.2. Interprétation des formes

Dans cette ouverture d'interview :

(je suis né à Alger)_{FOC1} (en 1943)_{FOC2}

Les deux localisateurs ouvrent un espace mental qui va permettre à l'auditeur de recevoir et de stocker l'information qui suit :

donc j'ai connu l'Algérie heureuse. Je suis né le premier novembre donc mon anniversaire coïncide avec le début de l'insurrection algérienne

De ce point de vue, ils répondent à un **principe de nécessité énonciative** : *a priori* la relation logique de consécution instaurée par la première occurrence du connecteur *donc* n'est possible que parce que la localisation spatio-temporelle est instanciée. Regardons maintenant les choses de plus près : si la suppression du localisateur spatial est envisageable²³, bien qu'au prix d'un coût cognitif plus élevé, l'effacement de la deuxième cible est en revanche impossible :

Je suis né en 1943 donc j'ai connu l'Algérie heureuse. Je suis né le premier novembre donc mon anniversaire coïncide avec le début de l'insurrection algérienne

²² Le caractère de la forme, faible ou fort, étant bien évidemment relatif ; en conséquence, un focus peut-être considéré comme une forme faible par rapport au focus qui le précède ou qui le suit (voir la notion de *degré focal* présentée en *supra*).

²³ L'Algérie étant mentionnée dans la suite de l'énoncé.

* *Je suis né en Algérie donc j'ai connu l'Algérie heureuse. Je suis né le premier novembre donc mon anniversaire coïncide avec le début de l'insurrection algérienne*

D'un côté, l'information peut-être la moins prédictible sollicite davantage le matériel de codage, d'où une focalisation prosodique plus forte, de l'autre, les contraintes d'enchaînement discursif expliquent cette stratégie ; le degré variable de focalisation intonative des deux cibles, qui résulte de l'application du principe PAD, peut être vu comme le marquage iconique de ces contraintes. A l'inverse, lorsque le principe PAG est déclenché, il est souvent associé, nous l'avons vu, à la production d'une parenthèse. Ainsi, la chaîne :

je suis née à Cannes_{FOC} pendant la guerre_{PAR}

constitue une réponse à la question :

Alors en fait, vous êtes liée à la France parce que vous êtes française, vous êtes de l'Est de la France, vous êtes née à quel endroit ?

La focalisation du premier circonstant correspond à une opération de réajustement rhématique : à l'est de la France, lieu de naissance attendu, vient se substituer l'image du sud. Quant au localisateur temporel, sous l'angle microsyntactique, il est apposé de manière facultative pour venir stabiliser et enrichir l'information. En fait, l'ancrage temporel se poursuit comme suit : à la fin de la guerre de 18_{FOC}. Un tel cadrage prépare ainsi la suite de l'énoncé à venir :

Mon père était au front, nous avons été chassés d'Alsace naturellement

A ce titre, les deux syntagmes ont un rôle discursif fondamental, puisqu'ils ouvrent une nouvelle fenêtre temporelle sur la jeunesse de la locutrice vécue en tant de guerre :

(i) J'ai fait mes études de médecine à Paris et après la guerre je suis venue parce qu'il y avait toujours alors avant la guerre j'avais rencontré Monfred, Henri Monfred qui venait de faire des conférences à Mulhouse

Nous sommes ainsi tentée d'analyser ce type de construction en terme de cumul de mouvements de pensée : la localisation temporelle marque un mouvement à la fois rétrospectif par rapport à ce qui précède et prospectif pour ce qui suit. Cette immanence de la prosodie, ici liée à l'application successive des principes PAG et PAD (figure 10), révèle toute la pertinence des constructions multicibles centrées sur la réactivation du même trait sémantique (ou constructions par décondensation). C'est ici le seul et unique moyen d'aboutir à l'interprétation correcte de la structure communicative. Sous cet angle, la prosodie constitue bien l'unique ressource pour échapper à l'aplatissement des structures projetées sur la chaîne parlée :

« Dans l'énonciation, le locuteur doit projeter sur un axe **linéaire** une pensée **multidimensionnelle** et la **discrétiser** en unités séquentielles. Du fait des propriétés physiques du langage qui est un matériau sonore produit séquentiellement dans le temps, la verbalisation suppose donc de faire passer la pensée par un code particulier qui constitue un goulet d'étranglement (i) » Robert (1997, 30)²⁴.

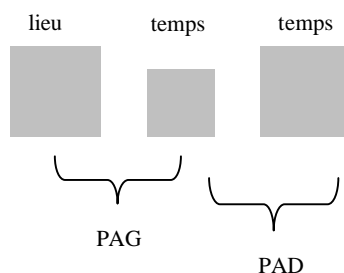


Figure 10. Constructions prosodiques par décondensation

A ce type de profilage s'opposent, pour les mêmes contextes²⁵ des constructions à dominance gauche (PAG) :

(j'ai commencé par travailler) i (à un endroit qui s'appelait Olkaloo)_{FOC3} (juste au sud de l'équateur)_{PAR-2}

Là encore, une explication en terme de saillance cognitive peut être fournie : le constituant le plus accessible à l'interlocuteur, *juste au sud de l'équateur*, joue le rôle de fond pour actualiser la figure²⁶, ici le village *Olkaloo*.

²⁴ Voir aussi tesnière (1959, Berrendonner (2002).

²⁵ Chaîne de constituants intonosyntaxiques activant le même trait sémantique.

²⁶ Voir le mécanisme général d'ancrage cognitif dans le langage tel qu'il est envisagé dans les grammaires cognitives (Talmy 2000) : un concept est pris comme point de référence, ou point d'ancrage, pour un autre concept. On peut ainsi

Soulignons le statut motivé de telles constructions : plus un concept est saillant dans la représentation mentale des sujets, moins la saillance prosodique est importante.

Enfin, les contextes qui correspondent à des structures de listes, ou pseudo piétinements sur l'axe paradigmatique, concernent les occurrences où *a priori* un site syntaxique est occupé par plusieurs cibles circonstancielles en relation de parataxe ou de coordination. *A priori* en effet, car on peut distinguer les occurrences pour lesquelles l'ordre semble malgré tout contraint du point de vue syntaxique, des contextes où la substitution d'un élément par un autre n'a aucune importance. Ainsi, dans l'extrait :

(c'est très mauvais) (pour lui)_{FOC2} (pour son image)_{FOC2}(et pour sa virilité)_{FOC3}

le changement d'ordre des groupes circonstanciels est difficile à envisager :

? c'est très mauvais pour lui pour sa virilité et pour son image

voire impossible :

** c'est très mauvais pour sa virilité, pour lui et pour son image*

** c'est très mauvais pour son image, pour lui et pour sa virilité*

** c'est très mauvais pour son image, pour sa virilité et pour lui*

** c'est très mauvais pour sa virilité, pour son image et pour lui*

En revanche, dans :

(C'est une association qui agit) (à la fois) (à l'étranger)_{FOC1} (et en France)_{FOC2}

sur le plan strictement microsyntaxique, l'ordre ne s'impose pas :

c'est une association qui agit à la fois en France et à l'étranger

En fait, si pour ce deuxième exemple, l'ordre des éléments est syntaxiquement libre, il répond à une contrainte informative forte et seule la connaissance du contexte permet de comprendre la progression focale. Autrement dit, c'est le partage des connaissances qui force l'ordre des éléments. Si l'on sait en effet, que le locuteur est en train de décrire l'association « Médecins du monde », ses activités à l'étranger vont de soi, en revanche son action en France a toutes les chances de ne pas être ancrée dans la représentation mentale du co-énonciateur. Le modifieur *à la fois*, focalisé lui aussi, renforce ce marquage.

Ces deux occurrences montrent par ailleurs comment le locuteur travaille sur son texte : les constituants précédant l'élément à focalisation maximale permettent l'introduction progressive de ce dernier et l'ancrent solidement dans le discours. C'est ainsi que l'on peut parler de *promotion focale*.

6. Conclusion

Pour aborder l'opération de focalisation en français parlé, nous nous sommes appuyée sur l'hypothèse selon laquelle le sens d'un énoncé implique une conceptualisation ou schématisation discursive qui se construit autour de contrastes syntagmatiques permettant de distinguer des éléments à saillance discursive variable, soit, pour notre propos, différents degrés de focus. Quelle que soit la fonction d'un élément focalisé (fonction informative d'abord, énonciative ensuite), ces contrastes sont rendus possibles, en français, essentiellement par le jeu des variations intonatives. En effet, si l'on s'en tient uniquement à l'analyse des constructions morphosyntaxiques, on est vite confrontés à une certaine opacité des structures. Autrement dit, dans cette langue : ce que la syntaxe ne code pas, la prosodie le marque, voilà la seconde hypothèse que nous avons souhaité défendre. Pour ce faire, nous avons présenté une méthode d'analyse conduisant à une interprétation scénique des configurations intonatives rencontrées et à l'émergence d'un continuum focal. Cette thématique, centrée sur l'étude des syntagmes circonstanciels en position postverbale, nous a amenée à illustrer les ressources prosodiques dans la mise en place d'îlots de saillance perceptive, le passage entre un circonstant essentiel et facultatif, sous l'angle de la structure communicative, opérant de manière progressive et continue. L'approche proposée, qui illustre, à travers différents exemples, *in vivo*, la richesse et la variété des constructions intonatives rencontrées, révèle du même coup tout le pouvoir de la prosodie : échapper en partie aux contraintes imposées par la séquentialité de la parole, introduire de la profondeur dans une structure qui, sans elle, resterait en définitive bien plate. Concernant le prolongement de ce travail, nous considérons que la méthode mise en place pour mener à bien cette étude sur le focus est à même de rendre compte également des stratégies de détachement topical. Aussi, après avoir amorcé un travail sur les segments topicaux en français parlé, en cherchant à préciser la notion de détachement (Lacheret et François 2003), nous souhaitons poursuivre l'étude sur l'analyse des détachements circonstanciels en tête de phrase.

définir deux fonctions cognitives dans le langage : une fonction de figure, remplie par le concept qui a besoin d'un point d'ancrage, et une fonction de fond (ground) assumée par le concept qui sert de point d'ancrage.

Références

- BERRENDONNER A., 2002, « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques », *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, H. Nølke (éd.), Bernes, Peter. Lang, pp. 23-42.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl., 1990, *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, éditions du CNRS.
- BOLINGER D., 1989, *Intonation and its Uses : Melody in Grammar and Discourse*, Londres, E. Arnold.
- BRICHET C. & AUBERGE V., 2003, « La focalisation en français : morphologie de la prosodie », *Actes des Journées d'Etude sur la Prosodie*, V. Aubergé & A. Lacheret (éd.), Grenoble, pp. 67-70.
- DI CRISTO A., 1999, « La cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation », *Langues*, vol2, n°3 et 4, Aupelf-Uref (éd.), pp.184-205, 258-269.
- DI CRISTO A., 2000, « Prosodie et cognition », Conférence, Université Toulouse Le Mirail, non publiée.
- FIRBAS J., 1964, « On defining the Theme in Functional Sentence Perspective », *Travaux linguistiques de Prague*, 2, pp. 267-280.
- FIRBAS J., 1992, *Functional Sentence Perspective in written and Spoken Communication*, Cambridge University Press.
- GIVON T., 1995, « Isomorphism in the Grammatical Code : Cognitive and Biological Considerations », *Iconicity in Language*, R. Simone (éd.), Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, pp. 47-76.
- GOLDBERG A., 1995, *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, the University of Chicago Press, Chicago.
- GRICE H., 1975, « Logic and Conversation », in *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, P. Cole & J.L. Morgan (éd.), New York, Academic Press, pp. 41-58.
- GRIZE J. BL., 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- GUIMIER, CL., 1993 éd, *1001 circonstants*, Presses universitaires de Caen.
- GUIMIER, CL., 1993, « L'établissement d'un corpus de circonstants », in Cl. Guimier (1993 éd.), pp. 11-45.
- LACHERET-DUJOUR A. & BEAUGENDRE F., 1999, *La prosodie du français*, éditions du CNRS.
- LACHERET-DUJOUR A. & VICTORRI B., 2002, « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques », in *Y-a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, *Verbum*, XXIV, n°1-2, M. Charolles & al. (éd.), pp. 37-54.
- LACHERET-DUJOUR A., 2003a., « Modélisation prosodique inductive de la parole spontanée, Actes du colloque *Interfaces prosodiques*, M. Mettouchi & G. Ferré (éd.), pp. 127-136.
- LACHERET-DUJOUR A., 2003b, *La prosodie des circonstants*, Peeters, à paraître.
- LACHERET-DUJOUR A., FRANÇOIS J., 2003c, « De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapropositionnel », *Cahiers de praxématique*, à paraître.
- LADD R., 1991, « Integrating Syntagmatic and Paradigmatic Aspects of Stress », *12^{ème} Congrès international des Sciences Phonétiques (ICPhs)*, 1, M. Rossi & al. (éd.), Aix-en-Provence, pp. 283-287.
- LAMBRECHT, K., 1994, *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge University Press.
- LAMBRECHT, K., 1998, « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topics et vocatifs », *Langues*, 1, pp. 34-45.
- LEEMAN D., 1998, *Les circonstants en question*, Paris, Kimé.
- LEGOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MARTIN, Ph., 1996, « WinPitch : un logiciel d'analyse temps réel de la fréquence fondamentale fonctionnant sous Windows », *Actes des 21^{èmes} Journées d'Etude sur la Parole*, Avignon, pp. 224-227.
- MOREL M.A. & DANON-BOILEAU L., 1998, *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys.
- PRINCE A. & SMOLENSKY P., 1993, *Optimality Theory : Constraints Interaction in Generative Grammar*, Manuscrit, Rutgers University, Newbrunswick and University of Colorado, Boulder.
- REMI-GIRAUD S. & ROMAN A., 1998 éd., *Autour du circonstant*, Presses universitaires de Lyon.
- ROBERT S., 1997, « Variation des représentations linguistiques : des unités à l'énoncé », in *Diversité des langues et représentations cognitives*, C. Fuchs & S. Robert (éd.), Paris, Ophrys, pp. 25-37.
- SPERBER D. & WILSON D., 1989, *La pertinence*, Paris, Editions de Minuit.
- VALDUVI E., 1994, « The Dynamic of Information Packaging », in *Integrating Information Structure into Constraint-Bases and Categorial Approaches*, (YANA-2 Report R1.3.B, ILLC), Amsterdam, E. Engdahl (éd.), pp. 1-26.
- TALMY L., 2000, *Toward a Cognitive Semantics*, vol.1, Cambridge, MIT Press.
- VICTORRI B. & FUCHS C., 1996, *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.

Anne LACHERET-DUJOUR
Laboratoire CRISCO
Université de Caen
anne.lacheret@crisco.unicaen.fr